



Docteur Rénaud Bergeron, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval (gauche)

et **Monsieur Jean Lefebvre**, doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval (droite)

L'UNIVERSITÉ LAVAL, UN TERREAU FERTILE POUR LA COLLABORATION MÉDECIN-PHARMACIEN

La croissance effrénée des coûts des soins de santé au Canada et le contexte riche en changements sociaux, économiques, législatifs, culturels et démographiques nous obligent à réfléchir et à nous questionner sur nos façons d'offrir des services et des soins de santé à la population. Dans les milieux universitaires, les facultés responsables des programmes de formation en santé font partie des acteurs de premier plan dans cette réflexion et ont le pouvoir d'influencer le devenir de notre système de santé.

Si, de façon générale, la mission première des facultés de pharmacie et de médecine est de former des professionnels de la santé et des chercheurs pour contribuer à l'amélioration de la santé de la population, le choix des stratégies pour accomplir cette mission est déterminant pour les patients, leurs proches et l'efficacité du système de santé. C'est ainsi qu'au début des années 2000, l'Université Laval a choisi d'intégrer le développement des compétences liées à la collaboration interprofessionnelle dans ses stratégies et en a fait la pierre angulaire de ce qui allait devenir le *Projet Santé*.

LE PROJET SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL ET SON COMPLEXE INTÉGRÉ DE FORMATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ (CIFSS)

Le Projet Santé a débuté en 2006 par la transformation physique et l'agrandissement du pavillon Ferdinand-Vandry de l'Université Laval. Alors que pour certains cette transformation n'était qu'un projet de construction immobilière qui réunirait sous un même toit trois facultés, pour la direction de l'Université Laval, ses facultés de médecine, de pharmacie et de sciences infirmières, il en allait tout autrement. Plusieurs années de discussion et de partage d'expertises ont été nécessaires avant que la première pelletée de terre ne soit soulevée. Avec le début de la construction, le Projet Santé se

concrétisait. La culture de collaboration, si importante entre les professionnels de la santé, était en train de s'implanter au sein même de notre infrastructure d'enseignement, de gestion administrative et, de façon encore plus marquée, au cœur de la formation en santé à l'Université Laval.

C'est de cette transformation innovatrice qu'est né, à l'automne 2010, le *Complexe intégré de formation en sciences de la santé*, un environnement d'enseignement exceptionnel pour les 7000 étudiants des trois cycles qui le fréquentent; un milieu de vie unique au Canada qui a réuni pour la première fois trois facultés des sciences de la santé dans un seul pavillon; un milieu d'étude qui reproduit de façon presque identique ce que sera le milieu de travail éventuel des étudiants, puisqu'ils y côtoient quotidiennement les futurs professionnels de la santé, de presque toutes les disciplines (<http://www2.ulaval.ca/notre-universite/le-projet-sante/un-projet-davenir-pour-1a-sante.htm1>).

LE CENTRE APPRENTISS

Avec le Projet Santé, l'Université Laval s'est engagée dans la voie de l'apprentissage par simulation et des technologies d'enseignement à distance. Le pavillon abrite ainsi une vaste infrastructure, appelée Centre Apprentiss, où les étudiants font leur apprentissage dans des environnements recréant des milieux cliniques variés, allant de la pharmacie aux salles de soins spécialisés et ultraspecialisés, en passant par le logement résidentiel et des environnements de soins de première ligne, cliniques d'orthophonie, de physiothérapie et d'ergothérapie. Ces installations sont des lieux par excellence pour la tenue de laboratoires et d'activités cliniques simulées, à travers lesquels les étudiants développent leurs compétences professionnelles et leur capacité à travailler en équipe avec les collègues des autres disciplines.

Pour soutenir la formation, la très grande majorité des laboratoires et salles du Centre Apprentissage sont dotés de technologies d'information et de communication ultramodernes. Ce réseau relie plusieurs salles d'enseignement du complexe et s'étend aux établissements de santé du Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval (RUIS UL) afin de favoriser le développement continu chez les professionnels en exercice (<http://www2.ulaval.ca/notre-universite/le-projet-sante/un-projet-daverir-pour-1a-sante/le-centre-apprentissage.htm>).

LE RÉSEAU DE COLLABORATION SUR LES PRATIQUES INTERPROFESSIONNELLES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (RCPI) DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Alors qu'en 2008 les murs du *Complexe intégré de formation en sciences de la santé* s'élevaient, les doyens et doyennes des facultés de médecine, de pharmacie, de sciences infirmières et de sciences sociales de l'Université Laval, en partenariat avec le CSSS de la Vieille-Capitale, entreprenaient un autre important chantier qui viendrait lui aussi favoriser le développement de la collaboration interprofessionnelle. Ils ont échafaudé une structure permanente qui viserait à assurer l'avancement des savoirs, des formations et des pratiques dans le domaine de la collaboration interprofessionnelle sur tout le territoire du RUIS UL. Cette nouvelle structure permanente a pris le nom de *Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI)* (<http://www.rcpi.ulaval.ca>).

Dans le contexte où les différentes réflexions des experts internationaux et les rapports issus de différents groupes de travail ont identifié la collaboration interprofessionnelle comme étant la voie à privilégier, le RCPI joue un rôle de soutien majeur au développement des curriculums de formation (cours, stages de formation pratique et formation continue), de la recherche et de la mise en place des mécanismes assurant un transfert des connaissances dans les établissements de notre réseau.

APPRENDRE À COLLABORER DÈS SON PASSAGE À L'UNIVERSITÉ

À maints égards un patient bénéficiera davantage des soins reçus de différents professionnels de la santé si ces derniers exercent selon une approche intégratrice plutôt que cloisonnée. Dans ce contexte, l'enseignement de la collaboration interprofessionnelle devient un élément essentiel de la formation des futurs professionnels de la santé qu'il importe d'offrir précocement dans leurs programmes d'études respectifs.

C'est dans cette foulée que les cours *Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne I, II et III* ont été créés à l'Université Laval. Ces formations, sous la responsabilité d'un comité de cours interfacultaire, font partie, depuis 2008, des cours obligatoires que doivent suivre les étudiants des programmes de médecine, pharmacie et aussi sciences infirmières, ergothérapie, kinésiologie, physiothérapie, service social, nutrition et orthophonie.

Si réunir une équipe interdisciplinaire de professionnels de la santé peut parfois comporter certains défis dans les milieux cliniques, regrouper près de 1000 étudiants issus de programmes différents à chaque session pour suivre ensemble des formations sur la collaboration interprofessionnelle aura demandé des efforts importants de créativité et, surtout, une collaboration interprofessionnelle exemplaire, puisque c'est en grande partie grâce à l'implication de dizaines de professeurs des différentes disciplines de la santé et des services sociaux que chacun des cours offre un contenu de haut niveau et des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées au nombre d'étudiants.

S'assurer que la relève acquière les compétences liées à la collaboration interprofessionnelle au moment de la formation initiale fait partie d'une démarche organisée vers une meilleure collaboration entre les professionnels de la santé. Si nous voulons que cette collaboration s'exerce naturellement en milieux cliniques, il nous faut « contaminer » positivement les intervenants à tous les niveaux, de la formation initiale à la formation continue.

CONSORTIUM CANADIEN SUR LE LEADERSHIP EN MATIÈRE D'INTERPROFESSIONNALISME EN SANTÉ

Notre engagement à l'avancement de la collaboration interprofessionnelle a franchi une nouvelle étape en janvier 2012 puisque de façon concertée,





les mêmes quatre facultés impliquées dans la création du RCPI ont décidé de se joindre au Consortium canadien sur le leadership en matière d'interprofessionnalisme en santé (CIHLC).



Mené par l'Université de Toronto en partenariat avec l'École de Médecine du Nord de l'Ontario, de l'Université Queen's, de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université Laval, le CIHLC a été

choisi par l'Institut américain de médecine (IOM) afin d'incuber et de mettre à l'essai les idées sur la réforme de l'éducation professionnelle en santé contenues dans le rapport de la Commission Lancet, « Health Professionals for a New Century: Transforming Education to Strengthen Health Systems in an Interdependent World », portant sur la formation des futurs professionnels de la santé.

Conjointement avec trois consortiums de l'Inde, de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud, le CIHLC a mené à ce jour une importante recension de données. Il prévoit développer, dans la prochaine année, une cartographie des connaissances, habiletés et attitudes associées au leadership collaboratif et proposer un programme de formation novateur s'adressant aux étudiants, aux cliniciens et aux dirigeants du domaine de la santé afin que ceux-ci soient mieux préparés à relever les défis associés à l'interprofessionnalisme et à la responsabilité sociale en santé et services sociaux.

LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL SE MOBILISENT ENSEMBLE

Toutes ces initiatives des dernières années font en sorte que la collaboration médecin-pharmacien n'aura jamais connu de meilleures conditions pour s'accroître. Mettre en place des structures d'enseignement et de recherche favorisant, transférer les connaissances et mieux former, autant en formation initiale que continue, sont des actions qui font partie de notre champ de compétences.

En mettant à la disposition des étudiants le *Complexe intégré de formation en sciences de la santé* dans un pavillon doté d'environnements d'enseignement ultramodernes et de laboratoires de simulation hautement spécialisés, l'Université

Laval démontre qu'elle a bien compris les enjeux liés à la formation des futurs professionnels de la santé et offre un terrain fertile à la croissance de la collaboration entre eux.

De leur côté, les étudiants des facultés des sciences de la santé de l'Université Laval se sont aussi adaptés au nouvel environnement d'apprentissage que leur offre le *Complexe intégré de formation en sciences de la santé*. Dès l'inauguration du nouveau pavillon en 2008, ils prirent ainsi l'initiative de fédérer les forces de leurs associations étudiantes respectives en créant le RAÉSSUL, c'est-à-dire le Regroupement des Associations d'Étudiants en Sciences de la Santé de l'Université Laval (<http://www.raessul.asso.ulaval.ca>). Animé par le désir de « permettre aux futurs professionnels de la santé de créer des liens qui leur permettront de travailler en harmonie dans le futur », le RAÉSSUL regroupe des étudiants des facultés de médecine, pharmacie, sciences infirmières et médecine dentaire qui collaborent à la mise sur pied d'activités de communication sur différentes thématiques touchant à la santé et aux professions de la santé. Que ce soit par le biais d'une conférence, d'un salon, d'un débat ou encore par la diffusion d'un ouvrage ou d'un sondage, le RAÉSSUL cherche à promouvoir les vertus de la collaboration interprofessionnelle en santé à travers ses activités qu'il offre à la communauté universitaire et auprès du grand public. Ces étudiants peuvent également organiser des événements sportifs et socioculturels afin de se connaître dans des contextes différents de celui des études. Dans les faits, le RAÉSSUL démontre que les professionnels de la santé aspirent à œuvrer dans un environnement collaboratif et que ce besoin est manifeste avant même d'avoir évolué sur le terrain professionnel.

SUR LE TERRAIN

L'existence de la collaboration entre médecins et pharmaciens ne date pas d'hier. La compréhension des maux physiques et psychiques ne pouvant généralement pas être abordée hors de la perspective thérapeutique, les médecins et les pharmaciens ont su développer, au fil du temps, mille et une façons d'interagir pour le meilleur intérêt de leurs patients. Aujourd'hui, les pratiques collaboratives entre médecins et pharmaciens se vivent au quotidien. Elles se traduisent par une amélioration des soins et services à la population; leur plus-value a plusieurs fois été démontrée sur la base de critères qualitatifs, quantitatifs, organisationnels et économiques.

Pour les praticiens eux-mêmes, la collaboration interprofessionnelle présente de nombreux avantages, à commencer par le sentiment de pouvoir

briser l'isolement que vivent plusieurs dans l'exercice de leur profession. S'ouvrir à la collaboration, c'est nécessairement s'engager à reconnaître les expertises, les privilèges et l'identité propre de « l'autre » profession. En s'exposant aux compétences d'un collègue de l'autre profession, on enrichit par ailleurs sa propre pratique professionnelle. La collaboration interprofessionnelle prend toute sa valeur lorsque les médecins et pharmaciens réussissent à établir entre eux des voies de communication efficaces, empreintes de respect et propices au développement d'une confiance mutuelle.

L'adoption en décembre 2011 du projet de loi n° 41 au Québec - *Loi modifiant la Loi sur la pharmacie* - confirme la volonté des médecins et des pharmaciens de collaborer et de rechercher des solutions pour le bénéfice des patients. Dans l'application des nouvelles activités autorisées aux pharmaciens en vertu des règlements de cette loi, les médecins et les pharmaciens disposent d'une occasion bien concrète de passer « de la théorie à la pratique » et de faire évoluer les modèles de pratique collaborative déjà en place à l'intérieur d'un nouveau cadre professionnel interdisciplinaire. Bien que surmontables, les défis sont nombreux en regard de l'application des nouvelles activités des pharmaciens : rôles et responsabilités de chacun, maintien des compétences, communication, suivi des interventions, arrimage du modèle d'affaires, pour ne mentionner que ceux-là.

Les facultés de médecine et de pharmacie de l'Université Laval sont déjà parées à suivre l'évolution des pratiques professionnelles selon une perspective interdisciplinaire. Outre les cours sur la collaboration, les stages en établissements de santé que doivent compléter les étudiants durant leur formation universitaire comportent des apprentissages interdisciplinaires depuis plusieurs années, en conformité avec les normes d'agrément de programmes. Tranquillement, la tenue de stages réunissant côte-à-côte des étudiants en pharmacie et en médecine s'étend peu à peu, notamment les UMF et les GMF. Enfin, les médecins et les pharmaciens déjà en pratique active ne sont pas en reste. Les facultés de médecine et de pharmacie organisent conjointement à leur intention la *Journée annuelle de la pharmacothérapie*. Cette activité toujours fort courue est une occasion de partage entre médecins et pharmaciens et contribue, depuis 2010, à maintenir les liens entre les deux professions.

CONCLUSION

Reconnaissant l'importance de cette approche sur les soins et services de santé à offrir à la population, l'Université Laval a choisi d'intégrer le développement des compétences liées à la collaboration interprofessionnelle dans ses stratégies en donnant vie au Projet Santé. Treize ans plus tard, cette vision s'articule autour d'une infrastructure d'apprentissage unique et des approches pédagogiques variées qui favorisent le travail en équipe et le leadership partagé. Le futur nous dira si nos réflexions et nos actions auront porté fruit. Pour l'instant, le mouvement est amorcé : l'enseignement de la collaboration interprofessionnelle est bel et bien lancé, la « contamination » de notre réseau est commencée. ■

OPTIMUM

Optimum Gestion de Placements inc.

GESTION PRIVÉE



Nous gérons votre patrimoine comme si c'était le nôtre...

Au fil du temps, nous avons bâti un lien de confiance avec nos clients grâce à une approche de gestion qui nous a permis de réaliser des performances se classant parmi les meilleures au pays ces dernières années, et parce que notre mode de rémunération à honoraires plutôt qu'à commissions privilégie leurs intérêts.

Fondée il y a plus de 25 ans,
Optimum Gestion de Placements
gère plus de 5 milliards \$ d'actifs.

Pour vous renseigner sur nos services de gestion,
contactez un de nos conseillers au 514 288-7545.

GROUPE OPTIMUM

Des fondations solides, gage d'un avenir prospère

